

était nécessaire, car c'était sur eux qu'il fallait compter pour le passage et l'entretien des ouvriers apostoliques. Le fondateur de Québec, connaissant les vrais sentiments de ces spéculateurs qui n'avaient d'autres ambitions que de s'enrichir, leur exposa les avantages, même matériels, qui résulteraient de la présence de missionnaires dans la colonie, disant « que mal-aisément les affaires du pays pourraient venir à quelque perfection ou avancement, si premièrement Dieu n'y était servi. » (1) Là encore Champlain gagna sa cause et obtint que la compagnie passerait et entretiendrait six Récollets. Champlain voyait enfin un de ses plus ardents désirs se réaliser ; il prépara un embarquement et le 24 avril 1615, il partit de Honfleur avec quatre Récollets, à bord du Saint-Étienne. Dès son arrivée à Québec, il donna des ordres pour le logement des missionnaires et la construction d'une chapelle qu'il fit édifier avec le concours du P. d'Olbeau. Une intelligence parfaite, une entente cordiale, un dévouement sincère existèrent toujours entre Champlain et les Récollets dans la Nouvelle-France. Champlain se montra toujours le soutien ferme et constant des Récollets et ceux-ci furent toujours pleins de déférence pour son autorité, et aussi toujours très dévoués à son œuvre de civilisation chrétienne ; ils lui prêtèrent leur concours pour l'avancement, même temporel, de sa colonie.

Quand les Récollets se réunissent pour délibérer sur les moyens d'évangéliser les sauvages et pour se partager la desserte de tout le pays, ils invitent Champlain à leur réunion. Avec un Récollet, le Père Le Caron, le brave explorateur parcourt les contrées de l'ouest. La colonie est négligée par la compagnie des marchands et par la cour de France ; à plusieurs reprises Champlain traverse l'Océan et va plaider les avantages de son établissement ; mais il n'est pas seul, un ou deux Récollets sont avec lui et corroborent ses assertions par leur propre récit. En 1621, à Québec, Champlain réunit en assemblée les principaux habitants, avec les Récollets. Il s'agit de faire parvenir jusqu'au trône de Louis XIII les plaintes de ses sujets Canadiens, hélas trop abandonnés ; il s'agit « d'aviser des moyens les plus propres sur la ruine et désolation de tout ce pays et pour chercher les moyens de conserver la religion catholique apostolique et romai-

(1) Œuvres de Champlain, éd. Laverdière. v. 4. p. 8.